

L'exploitation des eaux minérales : données économiques

M. Lopoukhine

B.R.G.M.

Département Utilisation et Protection de l'espace géologique
Centre thématique eaux minérales

I ■ RAPPELS ■

Les eaux minérales sont exploitées à plusieurs fins :

- mise en bouteille ;
- traitements thérapeutiques dans des établissements thermaux.

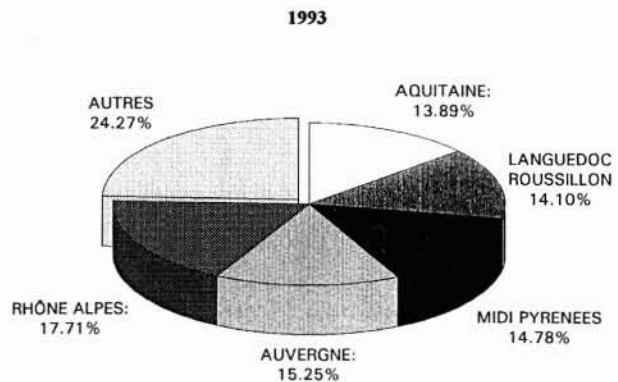
A côté de ces deux aspects traditionnels, les eaux minérales contribuent indirectement au développement de deux autres champs d'activités : l'industrie cosmétique et l'industrie des jeux.

II ■ LE THERMALISME ■

● 2.1 Répartition

La France compte actuellement 104 stations thermales reconnues par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie. Ces stations sont réparties sur 17 régions métropolitaines et deux départements d'Outre-mer. N'ont pas de station thermale : la Bretagne, le Centre, la Haute-Normandie, les Pays-de-Loire, la Picardie, la Guyane et la Martinique.

En 1993, la fréquentation totale a été de 637 443 curistes [1], répartis comme suit au niveau régional (figure 1).



1. Répartition de la fréquentation des stations thermales françaises en 1993.

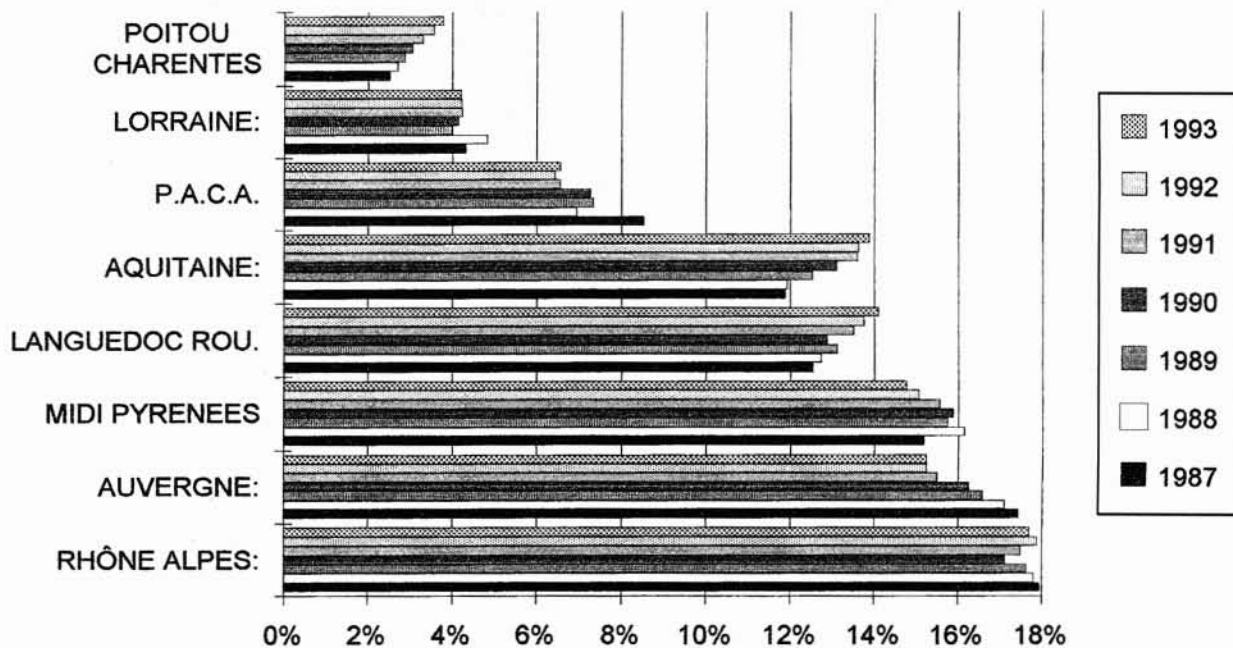
Cette répartition n'est pas fixe ; sur les sept dernières années (figure 2), on constate que :

The exploitation of mineral waters : economic data

The exploitation of mineral waters, although reported in the media from time to time, represents an economic and social dimension that is sometimes poorly appreciated.

The paper covers two aspects : hydrotherapy treatment and packaged mineral waters.

- *With regard to hydrotherapy treatment, some key data are provided : 104 spa resorts distributed over a large area of metropolitan France, often in mountainous areas ; 637 000 persons treated in 1993 ; turnover of about 6.7 billion francs ; 68 000 induced jobs (direct and indirect).*
- *Packaged mineral waters : it is fairly difficult to obtain overall consolidated data and the following are suggested : total turnover around 10 billion francs ; about 10 000 direct jobs with 15 to 20 000 indirect jobs created.*



2. Répartition de la fréquentation des stations thermales françaises.

- Rhône-Alpes est restée stable ;
- la région Auvergne a régressé de 2,2 % ;
- la région Midi-Pyrénées régresse légèrement après 1990.

Inversement, les régions Languedoc-Roussillon, Aquitaine et Poitou-Charentes progressent de façon significative.

2.2 Données économiques

2.2.1 Le chiffre d'affaires du secteur

Il a été estimé à partir des données suivantes (communication orale) :

- un curiste représente, toutes dépenses confondues, un flux monétaire moyen de 8 000 FF ;
- un accompagnant 4 000 FF (statistiquement, 0,6 accompagnant par curiste).

Sur ces bases, le chiffre d'affaires 1993 serait de 6,83 milliards de francs.

2.2.2 Les emplois du secteur

Les chiffres sont variables suivant l'origine des données. Le Dr DARY [2] cite le chiffre de 70 000 emplois, dont 18 000 permanents.

Selon C. JAMOT [3], le thermalisme crée un minimum de 46 000 emplois dont 29 600 permanents (65 % des emplois). Il estime à 13 % les emplois provenant des établissements thermaux (6 000), et précise qu'un quart de ces emplois sont permanents (ils représentent 5 % des emplois permanents).

Si l'on considère les chiffres de C. JAMOT, on constate la part dominante de l'hôtellerie et du commerce dans les

stations thermales. Le commerce est d'un poids équivalent aux hôtels, restaurants et cafés (HORECA) (de 34 et 35 % pour la totalité des emplois, de 41 et 38 % des emplois permanents). Le troisième poste de travail est constitué par les hôpitaux, les centres de rééducation fonctionnelle et le paramédical. Les établissements thermaux ne viennent qu'en quatrième position (6 000 emplois dont 1 500 permanents).

Un emploi dans un établissement thermal génère au moins 7 autres postes de travail. Les commerces, en moyenne, comptent 2 emplois, les hôtels environ 6 emplois, les hôpitaux 3 emplois pour 4 lits et le paramédical 1 emploi pour 5 lits. Dans les stations purement thermales, il faut 25 clients pour créer un emploi.

L'impact économique du thermalisme est beaucoup plus régional que national ; en effet, les stations sont souvent concentrées dans des régions économiquement déshéritées. Enfin, il s'agit souvent de la principale industrie des villes thermales. L'illustration de cette importance peut être donnée par l'impact du thermalisme sur le commerce local. Entre 14 et 45 % du commerce local dépendraient de la fonction thermique d'une façon générale.

Toutes les activités bénéficiant du thermalisme ne sont pas comptabilisées dans l'étude de C. JAMOT, comme par exemple les transports et le secteur du Bâtiment et Travaux Publics.

Plus de 58 % des postes de travail créés par le thermalisme sont occupés par des femmes. Le secteur des services marchands est le plus féminisé (63 %). Le secteur HORECA vient en second (58 %), le commerce de détail est occupé à près de 56 % par des femmes. Cependant, comme dans le reste de la société, les femmes ont tendance à occuper les emplois les moins qualifiés et les moins rémunérés.

En rapport avec ces données, on peut citer deux chiffres :

- le thermalisme représente 1,04 % de l'ensemble des dépenses de santé des Français ;
- le poste thermalisme ne représente que 0,35 % de l'ensemble des dépenses de remboursement de la Sécurité Sociale [4].

III ■ LES EAUX MINÉRALES EMBOU- TEILLÉES ■

La France des eaux minérales embouteillées se superpose relativement bien à la France thermale. Notons cependant l'existence d'unités d'embouteillage dans certaines régions dépourvues d'établissements thermaux : région Centre (Chambon), Bretagne (Plancoët) et Martinique (Fontaine Didier). Au total, ce sont une soixantaine de marques qui sont exploitées, correspondant à une cinquantaine de « sites ».

● 3.1 Evolution de la production

La figure 3 illustre l'évolution de la production d'eaux minérales en France depuis la Seconde Guerre à nos jours. De 1948 à 1973, la production française d'eaux minérales a été multipliée par 10. Durant cette période, la croissance s'établit à près de 9,8 % par an, pour atteindre, lors du premier choc pétrolier, 3 097 millions de litres. En fait, durant cette période, trois phases sont perceptibles. De 1948 à 1958, on peut estimer que le rythme de croissance s'élevait à près de 12 % l'an. De 1958 à 1968, la production ralentissait son rythme de croissance à 6 % l'an environ. Le marché avait besoin de reprendre son souffle, il s'agit d'une période de « consolidation ». De 1968 à 1973, la croissance est repartie avec environ 11,5 % d'augmentation annuelle de la production. Cette nouvelle phase « euphorique » est en partie liée à l'apparition des nouveaux produits que sont les emballages plastiques (*Vittel*, qui lance, en 1968, la bouteille PVC — suivie par *Evian* en 1969, *Badoit* en 1973, la première eau gazeuse à être mise sous plastique). D'un poids environ 15 fois inférieur à l'équivalent en verre, la bouteille plastique a énormément facilité l'achat et le transport.



3. Evolution de la production française.

1973 marque un palier dans la production, qui évolue en « dent de scie » jusqu'au début des années 80. La crise pétrolière, si elle coïncide avec le repli des années 74-75, ne peut, à elle seule, expliquer la stagnation de la production. Il faut aussi y voir, pour partie, l'influence des associations de consommateurs contre la nocivité supposée de l'emballage plastique pour les aliments, et leurs efforts pour réhabiliter l'eau du robinet (réserves sur la consommation prolongée des eaux minérales). Parallèlement, l'eau de source est appréciée par de plus en plus de consommateurs. A ceci s'ajoute la stagnation démographique du pays. On l'imagine, les causes sont multiples et fortement complexes.

La reprise marque la période 1982-1989 avec une croissance supérieure à 6 % l'an environ. Il faut de nouveau répondre à une forte demande nationale mais aussi à celle des marchés extérieurs. Le label qualité porte le marché, alors que le consommateur devient méfiant vis-à-vis de l'eau du robinet, malgré l'écart de prix.

Cependant, le début de la décennie 90 marque de nouveau un pas dans cette progression. Plusieurs causes s'accumulent, provoquant de nouveau une légère stagnation. Tout d'abord, l'impact sur les consommateurs de l'affaire Perrier (affaire du benzène en 1990), en France et à l'étranger. A ceci s'ajoute l'adoption, dans certains pays, de mesures protectionnistes (en Allemagne, par exemple, au nom de la protection de l'environnement, contre l'emballage perdu). Mais il y a aussi la forte morosité économique. On attend la reprise économique ; à ce propos, à en juger par la presse de cet été, 1994 devrait marquer une nette reprise de l'activité.

● 3.2 Le marché intérieur

La consommation *per capita* évolue de façon significative. De 27 l/an/habitant en 1963, elle passe à 55 en 1973, à 56 en 1983 et à 80 en 1992 (figure 4).

Cette consommation se répartissait en 1991 entre 81 % d'eaux plates et 19 % d'eau gazeuse. A noter cependant que le taux de croissance des eaux gazeuses est plus important (de l'ordre de + 10 % par an) que pour les eaux plates.

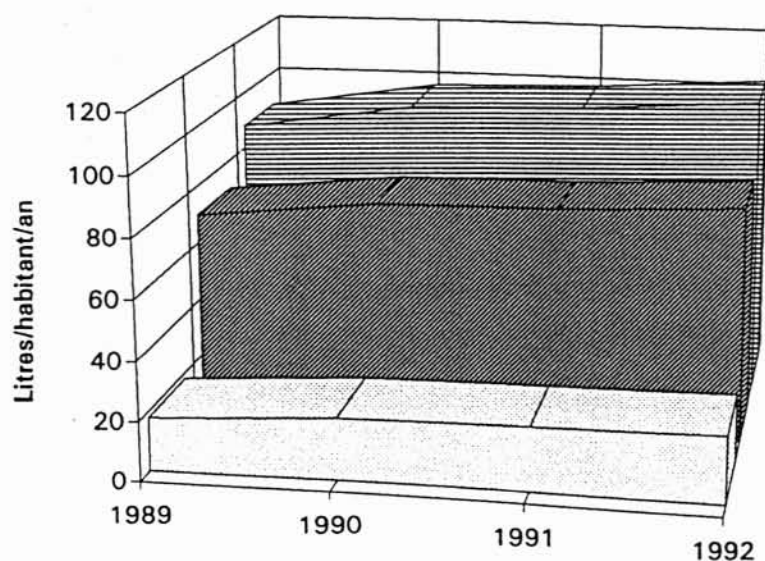
En 1993, le marché intérieur se répartissait comme sur la figure 5.

● 3.3 Les exportations (figure 6)

La courbe est parlante ! La baisse enregistrée en 1990 et 1991 mérite d'être explicitée : elle correspond aux effets accumulés de la découverte de traces de benzène aux USA dans l'eau de Perrier, et de l'ordonnance Töpfer en Allemagne, imposant la reprise et le recyclage des emballages plastiques ; cette baisse est donc plus conjoncturelle que tendancielle.

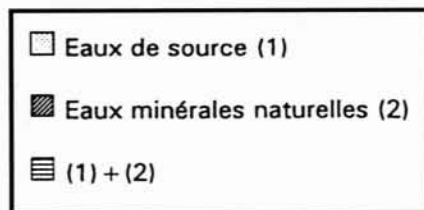
● 3.4 Chiffre d'affaires

Selon l'UNESSEM, le chiffre d'affaires du secteur a été en France de 1,976 milliards d'ECUS, soit environ 13 milliards de francs. La France vient ainsi en troisième position derrière l'Allemagne : 2,4 milliards, et l'Italie : 2,2 milliards d'ECUS.

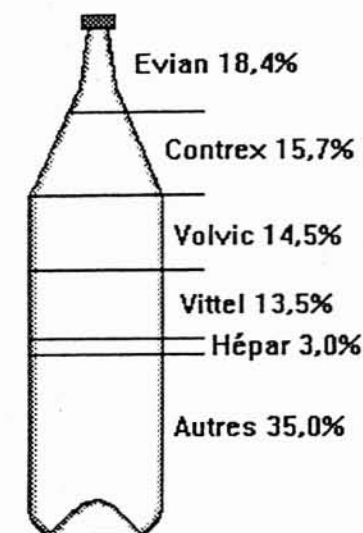


per capita (l/hab/an)

	1989	1990	1991	1992
(2)	70	76	77	80
(1)	18	21	22	23
(1) + (2)	88	97	99	103

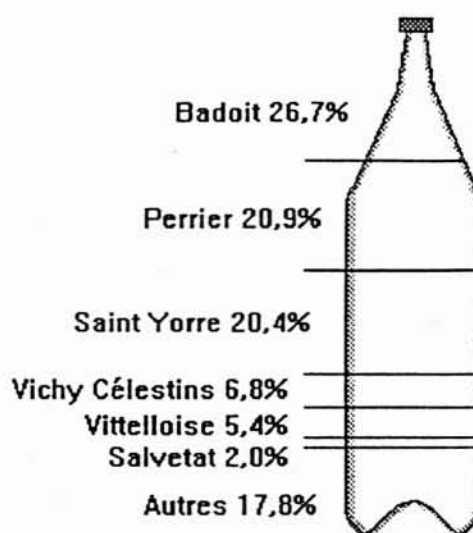


4. Consommation *per capita* d'eaux minérales et d'eaux de sources en France.



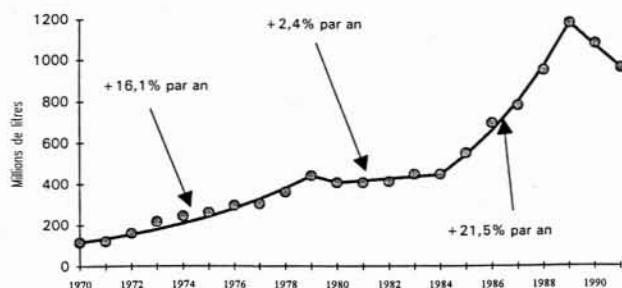
EAUX PLATES

Référence : Points de vente 21/04/93.



EAUX GAZEUSES

5. Parts de marché (volume) de la consommation française d'eaux minérales embouteillées (NB : il y a, en France, 60 marques environ d'eau minérale).



6. Les exportations.

La répartition par marques était la suivante en 1990-1991 (en milliards de francs) (tableau 1).

● 3.5 Emplois

Toujours selon l'UNESSEM, en 1992, le conditionnement d'eau minérale représentait au total 30 000 emplois, dont 13 000 emplois directs : 75 % de ce total étaient représentés, en 1990, par trois groupes : Perrier, Vittel et Evian.

Tableau 1. — Répartition du chiffre d'affaires par marques.

	Eaux plates
Evian	1 450
Contrexéville	1 450
Volvic	1 200
Vittel	1 200
Hépar	210

	Eaux gazeuses
Perrier	770
Badoit	675
St-Yorre	480
Vichy	170
Vittellose	70

Référence : LSA n° 1272 ; 3 octobre 1991.

IV ■ TENDANCES DU MARCHÉ ■

On se contentera de citer deux faits :

— L'évolution de la consommation des eaux en bouteilles (y compris les eaux de sources) a doublé dans la plupart des pays d'Europe en 20 ans. La croissance du marché français n'est donc pas un phénomène isolé ; bien au contraire, la France a perdu sa première place, dépassée par des pays comme l'Allemagne, l'Italie et la Belgique (*tableau 2*).

Une tendance analogue se retrouve sur le marché Nord Américain (où la France est particulièrement bien placée) et dans le Sud-Est asiatique qui s'ouvre à ce marché.

— Par contre, on observe, depuis quelque temps, sur le marché français, une certaine érosion des parts de marché des grandes marques au profit de marques régionales de moindre importance et, phénomène nouveau, au profit de marques de distributeurs (notamment en eaux de sources) (*tableau 3*).

Ces deux tendances devraient contribuer à redessiner l'activité du secteur dans les années à venir.

Tableau 2. — Evolution de la consommation d'eau en bouteille ⁽¹⁾ en Europe (litres/an/habitant).

	1972	1982	1992
Allemagne réunifiée			128
Autriche	7,9	35,5	76
Belgique	34	54	105
Espagne	8	25	55
FRANCE	55	56	103
Italie	21	29	116
Pays-Bas			14,9
Portugal	6,4	20	39
Grande-Bretagne			9,5
Suisse	28	44	76

(1) Eau minérale + eau de source.

En France en 1992 : 80 l/ha eau minérale ; 23 l/ha eau de source.

Tableau 3. — Parts de marché des différentes eaux minérales en France.

	1974	1988	1993
Autres	27 %	36 %	43 %
Distributeurs			12 %
Volvic	3 %	7 %	10 %
Vittel	15 %	16 %	11 %
Contrexéville	29 %	24 %	12 %
Evian	26 %	17 %	12 %

Référence : LSA n° 1373/1374, 25 novembre 1993.

Bibliographie

- [1] Gazette officielle du Thermalisme.
- [2] Dr J. DARY (1991). — Livre blanc pour une politique régionale en faveur du Thermalisme. Conseil Régional Midi-Pyrénées.
- [3] C. JAMOT (1988). — Thermalisme et villes thermales en France. Institut d'Etudes du Massif Central.
- [4] Thermauvergne (1994). — Livre blanc pour un 4^e Plan Thermal.